PLAN 1/250

LEGENDE

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des zones différentes au PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I,II,III,... nombre de niveaux pleins
- +1,2,... R nombre de niveaux sous combles
- +1,2,... C nombre de niveaux sous-sol
- +1,2,... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur maximale à la corniche
- ha-x hauteur maximale à l'acrotère
- hf-x hauteur maximale à la faîte

Type et disposition et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi maison isolée
- x-mj maison jumelée
- x-mb

Type et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b
- x-c x logements de type collectif

Forme des toitures

- tp toiture plate
- tx(y%-z%) toiture à versants, degré d'inclinaison
- orientation de faîte

Gabarit des immeubles (plan/coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendance
- limite de surfaces constructibles pour dépendance
- limite de surfaces constructibles pour constructions souterraines

Délimitation des lots/îlots

- Lot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x %
- x % y %
- x %

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton, piste cyclable, zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle

Plantations et murêt

- arbre à moyenne ou haute tige projeté
- muret projeté

Servitudes

- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- bâtiment existant à rénover (ancienne ferme)
- bâtiment existant à démolir (hachure sans fond blanc)
- bâtiment existant à conserver, démolir, ou reconstruire (hachure avec fond blanc)
- carport
- Terrains appartenant au domaine public communal
- Terrains du domaine public communal mis en oeuvre par le privé, transaction à régler dans la convention à établir par la commune
- Adduction d'eau
- POST Technologies

TRACE FOND DE PLAN GENERAL

- trait pour dessiner le fond de plan, les voiries et autres

COTATION

- 4.09

CARTOUCHE

LOT - ILOT		surface du lot / îlot (ares)	
surface d'emprise au sol (m²) MIN	surface d'emprise au sol (m²) MAX	surface constructible brute (m²) MIN	surface constructible brute (m²) MAX
surface du logement au sol (m²) MAX	type, disposition et nombre de constructi.	type et nombre de logement MIN	type et nombre de logement MAX
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux MIN	nombre de niveaux MAX

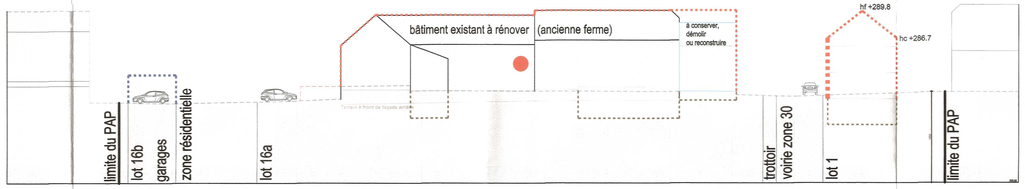

COUPE BB' 1/250

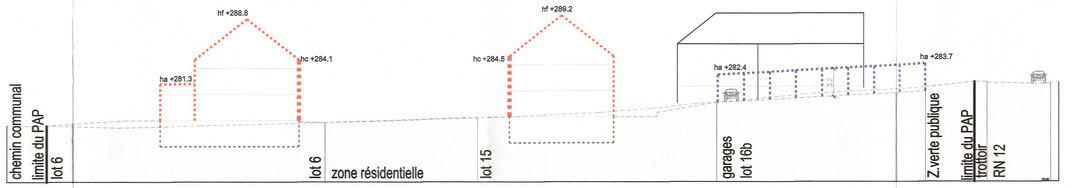

COUPE CC' 1/250

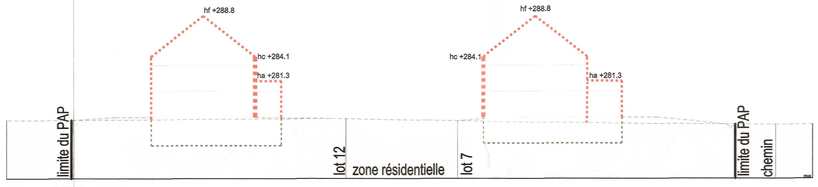

COUPE EE' 1/250

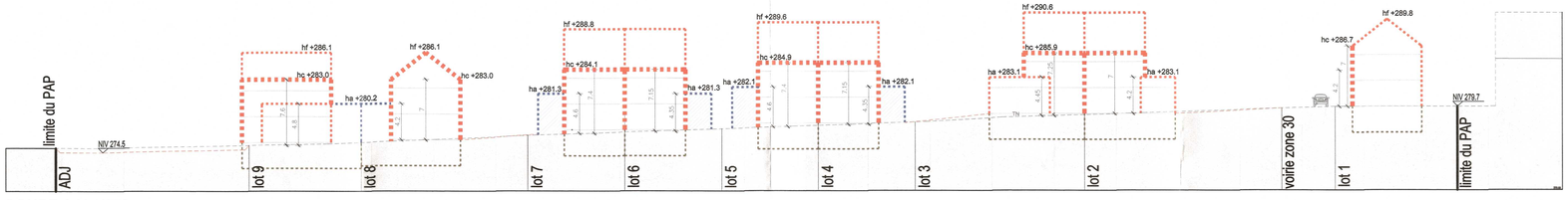

COUPE AA' 1/250

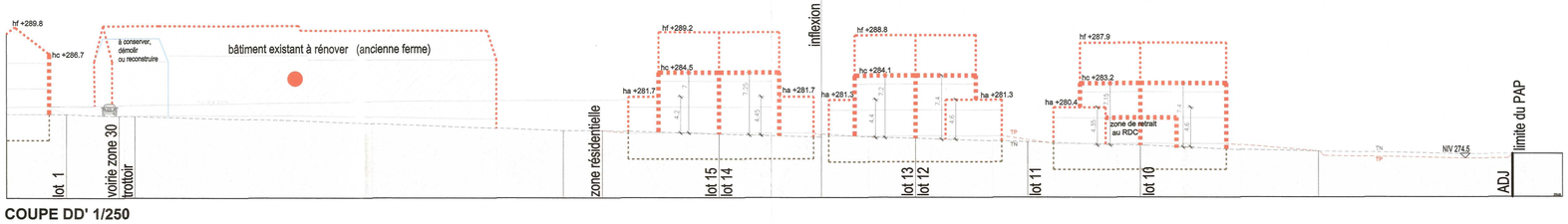

COUPE DD' 1/250

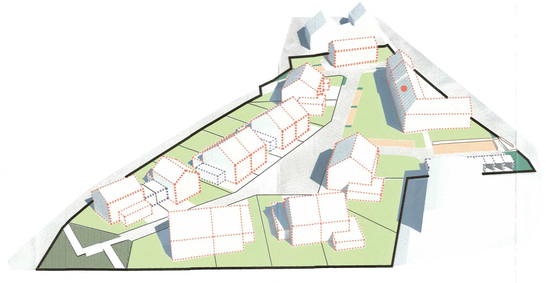

AXONOMETRIE

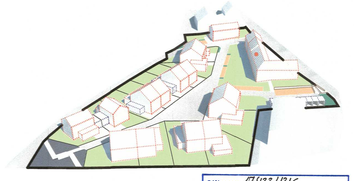

MODIFICATION	REV.	DATE
- Modifications suite à l'avis de la Cellule d'évaluation daté du 24 septembre 2015 (Références: 17423/121C Preizerdaul)	1	19-11-15
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Référence: 17423/121C
Le présent document approuvant à ma décision d'approbation du 26 février 2016
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

N.B.: CHAQUE NOUVELLE REVISION ANNULE ET REMPLACE TOUS LES PLANS PRECEDENTS. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER PAR L'ENTREPRISE OU BUREAU D'ETUDE AVANT MISE EN OEUVRE ET TOUTE DIFFERENCE DOIT ETRE SIGNALEE SANS DELAI A L'ARCHITECTE.

MAITRE DE L'OUVRAGE:
BOWO s.à.r.l.

Vu et approuvé,
Preizerdaul, le 26/11/2015
Le conseil communal,

PROJET:
P.A.P "Ferme Bour" à Preizerdaul

TITRE:
P.A.P PARTIE GRAPHIQUE | Plan + Coupes

jim clemes
ATELIER D'ARCHITECTURE & DE DESIGN JIM CLEMES s.a.
120, RUE DE LUXEMBOURG, L-4221 ESCH-S/ALZETTE
TEL: +352 - 55 53 11; FAX: +352 - 55 23 96; MAIL: info@clemes.lu

PLAN N°:	AXE:
1791_02-03-lp-250	---
DATE:	REV N°:
16-06-2014	1
	ECHELLE: 1/250